Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 133 (2012)
Heft: 3

Rubrik: Billet du président

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Billet du président

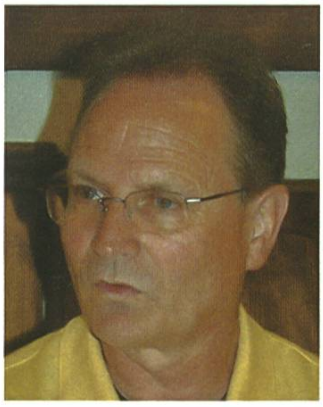

Mesdames, Messieurs, chères amies apicultrices, chers amis apiculteurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à notre prochaine assemblée des délégués du 17 mars 2012 au CIP à Tramelan. Nous nous rendrons en effet cette année, pour notre rencontre annuelle, dans les magnifiques vallons du Jura Bernois, parfois si généreux avec nos abeilles! Nous remercions vivement le Président et le comité de la Société d'apiculture du Jura Bernois pour l'organisation de cette journée.

Nous aurons l'occasion de nous retrouver pour discuter des divers éléments qui ont fait la vie de la SAR durant l'exercice écoulé. Cette année, nous reparlerons notamment du règlement du concours des ruchers et de son règlement d'application (à consulter sur notre site internet www.abeilles.ch puis cliquer sur Page d'accueil, puis à gauche: Statuts, règlements, etc.: les points 4 et 5 vous donnent les règlements actuellement en vigueur, les points 4bis et 5bis vous donnent les changements prévus: en rouge: les nouvelles propositions, en vert: ce qui devrait être supprimé). Les principaux changements tiennent compte des différentes remarques émises lors de l'AD de Genève et retenues par le comité, à savoir l'introduction d'une nouvelle catégorie «Débutants» qui a pour but de stimuler les nouveaux apiculteurs pour se perfectionner au mieux et acquérir ainsi la meilleure pratique apicole possible, ainsi que la suppression de toutes les questions relatives au rendement et à la comptabilité, qui apparaissent comme un frein à la participation au concours. Nous aurons aussi l'occasion d'étudier quelques mesures d'économies proposées par votre comité, car nous pensons que la bonne santé financière de la société est la condition sine qua non pour la poursuite de nos activités.

Evidemment, le projet apisuisse, qui arrive à bout touchant, nous occupera également, notamment avec les résultats de la 2e année des ruchers de testage de la SAR et la mise en route du Service Sanitaire Apicole, dont le début d'activité effective est prévu en 2013. Nous parlerons également du règlement Marketing, l'un des 4 projets apisuisse définis dans le document «Stratégie pour la promotion de l'apiculture suisse» du 19 juin 2008. Chacun peut donc le constater, apisuisse est quasiment sous toit, et fonctionne parfaitement bien. Comme tout édifice important, il a pris un peu de temps (environ 5 ans) à être construit. C'est normal, car le souci permanent de tous ceux chargés de la mise en application des effets produits par la motion Gadient est bien de construire une maison qui tienne debout, et cela pour longtemps.

Notre conférencier du jour, M. Jean-Daniel Charrière, nous parlera de «la pollinisation, une immense valeur à petit prix». Nous le remercions de sa disponibilité et nous réjouissons d'ores et déjà de l'entendre.

Chaque apiculteur, membre de la SAR, même s'il n'est pas délégué, peut assister à l'assemblée et à la conférence. Pour le repas qui suivra, il devra s'inscrire au moyen du bulletin de versement paru dans la revue de janvier/février. Vous pourrez ainsi rencontrer vos amis romands, tout en ayant l'occasion d'en découvrir de nouveaux!

Merci donc de votre présence et de votre participation le 17 mars 2012 pour la réussite de notre 136e assemblée des délégués!

Le président de la SAR: ***François Juilland***

apisuisse

apisuisse

Enquête sur les pertes de colonie: Participez aussi!

Les indications exactes autant que possible sur les pertes des colonies d'hiver sont un paramètre tout à fait important de notre apiculture. Aidez par votre participation à nos sondages de lever les chiffres probants. C'est à aspirer que 10% des apicultrices et apiculteurs y participent au niveau Suisse. Etes-vous aussi de la partie?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 31.3.2012 sur notre page Web: www.vdrb.ch – rubrique login – inscription enquête apisuisse

Début avril vous recevrez un message e-mail avec l'accès à l'enquête. *Les personnes qui ont obtenu jusqu'à présent le lien à l'enquête, sont déjà enregistrées et elles vont obtenir automatiquement l'accès à cette enquête. Une réinscription n'est pas nécessaire pour ces apicultrices et apiculteurs.*

Parmi les participants, 5 x 1 carton de couvercles (800 pièces) pour pots de miel d'une valeur de CHF 192.– seront tirés au sort. **Les gagnants de l'enquête d'automne 2011 sont:** Marcel Strub, Sissach / Franz Beier, Baden / Michel Collaud, Broyarde / Laurenz Diethelm, Elgg / Edi Foletti, Lugano.

Secrétariat central VDRB, Oberbad 16, 9050 Appenzell. Tel. 071 780 10 50, sekretariat@vdrb.ai.ch